



Conseil de sécurité

La situation au Burundi The situation in Burundi

New York, le 22 juillet 2013

Déclaration prononcée par S.E. M. Paul Seger
Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la Paix

Madame la Présidente,

Un proverbe burundais dit : «Même s'il n'y a pas de coq pour chanter à l'aube, le jour se lèvera». Sans aucun doute, le jour se lèvera mais est-ce que les gens se réveilleront-ils à l'heure aussi ?

Mesdames et Messieurs, la consolidation de la paix au Burundi a connu des progrès importants et impressionnants, mais elle a aussi atteint un point critique où davantage d'engagement des deux côtés, du gouvernement et de la communauté internationale, est nécessaire pour franchir les derniers pas. Le coq aura intérêt à continuer de chanter pendant quelque temps encore.

Madame la Présidente,

Mon intervention s'articulera autour des trois points suivants : premièrement, je récapitulerai les résultats de ma dernière visite au Burundi effectuée du 24 au 28 juin 2013 et qui avait pour but de faire le point sur la situation du pays, discuter le suivi de la Conférence de Genève et d'aborder la question des prochains pas de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix (CCP). Comme je vous ai envoyé mon rapport intégral par lettre la semaine dernière, je vais me contenter d'un résumé court et concis de la situation en matière de consolidation de la paix. Deuxièmement, je partagerai les principaux messages et conclusions de ma visite. Et finalement, je me permettrai de me faire l'avocat d'une présence du BNUB au-delà de son mandat actuel, idéalement jusqu'aux élections en 2015.

Avant de commencer, permettez-moi tout d'abord de saisir cette opportunité pour adresser mes sincères remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, et son équipe du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) pour leur travail exemplaire et l'excellente coopération avec la formation Burundi de la CCP. Je souhaiterais également remercier le gouvernement du Burundi de l'excellent accueil qu'il m'a à nouveau réservé et de l'esprit de confiance et de coopération qu'il a toujours démontré.

Madame la Présidente,

Le mois dernier je me suis rendu à Bujumbura, où comme à l'accoutumé j'ai rencontré, en étroite collaboration avec le BNUB, de hauts représentants du gouvernement, y inclus le Président de la Répu-

blique, des principaux partis politiques, des interlocuteurs de la société civile et la communauté internationale, y compris les institutions financières internationales. Les principaux sujets abordés ont porté sur la situation politique surtout en vue des élections de 2015, la situation socio-économique, les droits de l'homme, la question du traitement du passé et l'enjeu foncier. Mon impression générale est que quoique le pays ait franchi des progrès importants, plusieurs défis restent à surmonter. J'ai noté un risque réel d'écart entre les attentes du gouvernement d'une part et de la communauté internationale de l'autre. De surcroît, la fragilité de l'économie burundaise exige d'urgentes mesures.

Sur le plan politique nous faisons face à des développements positifs, mais aussi des difficultés. Sur une note positive on notera les deux derniers ateliers sur les élections qui ont alimenté le débat démocratique, transparent et ouvert entre le gouvernement et l'opposition et ont vu le retour d'exil de plusieurs politiciens. En revanche, l'adoption récente d'une nouvelle loi sur la presse ainsi que d'autres projets de lois en préparation – notamment sur les associations à but non lucratif et les manifestations publiques – ont suscité un bon nombre de critiques. Les quelques dispositions plutôt vagues que présentent ces législations sont considérées comme potentiellement nuisibles pour la consolidation de la paix. Il en va de même en ce qui concerne les Imbonerakure, l'aile des jeunes du parti gouvernemental (CNDD-FDD). Ils m'ont été mentionnés de part et d'autre comme enjeu requérant une attention accrue. Il semblerait que ces jeunes du parti se substitueraient parfois au rôle des institutions sécuritaires de l'Etat et feraient recours à des méthodes d'intimidation et de menace contre la population et des membres d'autres partis politiques. Différents interlocuteurs ont aussi évoqué le risque que les autres partis pourraient à leur tour mobiliser leurs propres jeunes. Dans cette perspective des programmes ciblés pour les jeunes, surtout en vue de la création d'emplois, devraient gagner en importance.

La situation socio-économique est jugée difficile aussi bien par les autorités burundaises que par les bailleurs de fonds, bien que les deux côtés ne partagent pas nécessairement la même interprétation des causes de cette fragilité. La mission récente du Fonds Monétaire International a bien résumé les principaux défis. J'encourage vivement le gouvernement à suivre ses recommandations et je suis conforté par les messages que j'ai reçus de la part du Président de la République. Sur le plan du suivi de la Conférence de Genève des progrès ont été atteints. Selon les estimations du gouvernement plus de 40% des promesses faites à Genève auront déjà été traduites dans de nouveaux accords. La semaine dernière, du 15 au 16 juillet, le gouvernement a organisé la première conférence sectorielle en vue de l'implémentation des projets dans des secteurs prioritaires du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP-II). Il est important que l'esprit d'engagements mutuels de Genève continue à être nourri par les deux côtés, du gouvernement et de la communauté internationale. Je me réjouis d'ailleurs de pouvoir participer fin octobre à la deuxième conférence sectorielle qui traitera, entre autres, des enjeux de consolidation de la paix au Burundi.

Le processus du traitement du passé a franchi une étape importante vu que le projet de loi sur l'établissement d'une Commission de Vérité et de Réconciliation (CVR) est à l'examen au niveau du parlement pour la présente session. Nonobstant, la poursuite du processus demeure quelque peu incertain. Il va sans dire, la charge d'assumer leur passé incombe aux Burundais eux-mêmes. Mais quoi qu'il en soit le processus doit impérativement répondre à l'opinion de la population burundaise telle que reflétée lors des consultations nationales de 2009.

Le traitement de la question foncière par la Commission nationale des terres et autres biens (CNTB) provoque des remous dans la vie publique au Burundi ces derniers temps. Créée en 2006, la CNTB est mandatée pour traiter des litiges liés aux terres en vue de réhabiliter les sinistrés qui ont été spoliés de leurs terres depuis l'indépendance du pays en 1962. La plupart de ces cas remontent aux événements tragiques de 1972 quand une grande partie de la population, majoritairement Hutu, fut évincée par force de leurs terres. J'ai noté que différentes parties prenantes ont des opinions divergentes sur le traitement de cette question complexe et politiquement sensible par le Président de la CNTB. La controverse gravite principalement autour de la notion de l'acquéreur de bonne foi. Minimisant le nombre des cas de propriétaires terriens qui ont acquis leurs terres sans en connaître l'origine illégale, le Président de la Commission favorise la réconciliation à travers la restitution. Vu l'importance de la propriété foncière au Burundi et ses possibles répercussions ethniques ce sujet est pertinent d'un point de vue de consolidation de la paix et mérite notre attention. Concrètement, j'ai évoqué auprès des autorités la disponibilité de la formation Burundi de la CCP d'aider à faciliter l'établissement d'un fonds de compensation au cas où cela correspondrait à la volonté du gouvernement.

Madame la Présidente,

J'ai quitté Bujumbura avec des sentiments mixtes. Le pays a fait des progrès impressionnants, mais il s'agit de maintenir l'élan qui règne depuis la Conférence de Genève. Je me rends compte que le processus de la consolidation est ardu et demande de la persévérance. Celui ou celle qui a couru un marathon sait que les dix derniers kilomètres sont les plus durs. Or, j'encourage le gouvernement à poursuivre dans sa course, parce que le pays s'est tant stabilisé ces dernières années.

Mon message au gouvernement burundais est de montrer du leadership politique et de doubler les efforts en vue d'entreprendre les importantes réformes en matière de bonne gouvernance politique et économique et d'état de droit. J'encourage spécifiquement les autorités à traduire le consensus des deux ateliers politiques en améliorant le code électoral, d'appliquer la nouvelle loi sur la presse d'une manière libérale tout en respectant la liberté d'expression, de veiller à ce que d'autres projets de loi respectent les standards internationaux, de mettre en œuvre le CSLP-II selon les engagements pris à Genève et d'implémenter les recommandations du FMI en vue d'améliorer la situation fiscale du pays. En parallèle, mon message à la communauté internationale est de s'engager davantage au Burundi et de maintenir la communication constructive ouverte et franche avec le gouvernement. Je conseille de suivre avec attention l'application de la loi sur la presse et l'élaboration des autres projets de loi, de continuer à soutenir le Burundi dans l'esprit d'engagements mutuels en respectant les promesses faites à Genève, de suivre de près les développements autour de la question foncière et de soutenir le gouvernement dans la mise en place d'un cadre qui permet un traitement du passé basé sur la volonté du peuple burundais. En tout cas, nous demeurerons engagés dans tous ces dossiers en tant que CCP.

Mon rôle en tant qu'avocat du Burundi est largement dépendant de la présence du BNUB et surtout du travail du RSSG, M. Parfait Onanga-Anyanga. Leur travail inlassable et quotidien pour le bien du Burundi est indispensable. Je suis conscient du fait que le mandat du BNUB sera effectivement seulement discuté dans six mois quand nous aurons aussi les résultats de la mission d'évaluation stratégique, qui d'ailleurs sera précédée par la mission d'évaluation des besoins en vue des élections, mais je recommanderais d'ores et déjà vivement la présence continue du BNUB au moins jusqu'aux élections 2015 - j'ai également communiqué ce message aux autorités à Bujumbura. Cette conviction personnelle, dont je vous ai d'ailleurs déjà fait part lors de ma dernière intervention, s'est encore renforcée avec les impressions rapportées de ma dernière visite au Burundi. Nous n'avons pas encore atteint le moment de nous désengager.

Madame la Présidente,

Dans trois jours, le Conseil de sécurité discutera de la situation dans les Grands Lacs. Il va de soi que la situation sécuritaire dans la région influence celle au Burundi et vice versa. La dimension régionale est une raison de plus pour laquelle la communauté internationale et l'ONU en particulier doit continuer à s'engager au Burundi. Avec un Burundi paisible, sûr et prospère, le Conseil s'épargnera de se soucier d'une situation additionnelle dans cette région instable. Je termine alors mon intervention pour vous interpeller, Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil de sécurité : Gardez le Burundi à l'esprit dans vos discussions de jeudi prochain. Les Burundaises et les Burundais méritent tellement un futur propice.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

A Burundian proverb says: "Even if there is no rooster to sing at dawn, the day will dawn." The day will undoubtedly dawn, but will people also wake up on time?

Ladies and gentlemen, peacebuilding has made impressive progress in Burundi, but a critical point has been reached requiring a higher level of commitment from both sides - from the government and the international community - to take the final steps. The rooster would do well to continue crowing for some time more.

Madam President,

My presentation will focus on the following three points: First, I will summarise the results of my last visit to Burundi from June 24 to 28, 2013, which aimed to take stock of the situation in the country, discuss the follow-up to the Geneva Conference, and address the issue of the next steps to be taken by the Burundi Configuration of the Peacebuilding Commission (PBC). As I sent you my full report by letter last week, I will simply give you a brief summary of the peacebuilding situation. Secondly, I will share the main messages and conclusions from my visit. Finally, I would like to plead for BNUB's presence in Burundi beyond its current mandate, ideally until the elections in 2015.

Before I proceed, let me first take this opportunity to extend my sincere thanks to the Special Representative of the Secretary-General, Mr Parfait Onanga-Anyanga, and his team at the United Nations Office in Burundi (BNUB) for their exemplary work and excellent cooperation with the Burundi Configuration of the Peacebuilding Commission. I would also like to thank the government of Burundi for the very warm welcome it extended to me once again and the spirit of trust and cooperation it has always demonstrated.

Madam President,

Last month I travelled to Bujumbura, where once again I met, in close cooperation with BNUB, senior representatives of the government, including the President of the Republic, main political parties, and interlocutors from civil society and the international community, including international financial institutions. The main topics discussed were the political situation, especially in view of the elections in 2015, the socio-economic situation, human rights, dealing with the past and the land issue. My overall impression is that although the country has made significant progress, a number of challenges remain to be tackled. I saw a real risk of a gap between the government's expectations on the one hand, and those of the international community on the other. Moreover, the fragility of the Burundian economy requires urgent action.

At the political level, we are looking at positive developments, but also at challenges. On the positive side, it should be noted that the last two workshops on elections promoted a democratic, transparent and open dialogue between the government and the opposition, and prompted the return of several politicians from exile. In marked contrast, however, the recent adoption of a new press law as well as other draft laws currently under consideration – particularly on non-profit associations and public demonstrations – have drawn a fair amount of criticism. Certain rather vague provisions in these pieces of legislation are considered to be potentially harmful to peacebuilding. The same applies to the Imbonerakure, the youth wing of the governing party (CNDD-FDD). They were mentioned to me across the board as an issue requiring greater attention. It would appear that these young party members sometimes assume the role of the state's security institutions and resort to intimidation methods and threats against the population and members of other political parties. Various interlocutors also mentioned the risk that other political parties could mobilise their own young members. This is why programmes targeting young people, particularly job-creation programmes, ought to be given a more prominent role.

Both the Burundian authorities and the donors consider the socio-economic situation to be difficult, although the two sides do not necessarily have the same interpretation of the causes of this fragility. The recent mission by the International Monetary Fund summed up the main challenges well. I strongly encourage the government to follow its recommendations, and I am heartened by the messages I

have received from the President of the Republic. Progress has been achieved with respect to the follow-up to the Geneva Conference. The government estimates that more than 40% of the promises made in Geneva have been translated into new agreements. Last week, from July 15 to 16, the government organised the first sectoral conference for the implementation of projects in the priority sectors of the Second Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP II). It is important that the spirit of mutual commitments undertaken in Geneva continue to be nourished by both sides, by the government and the international community. I am, incidentally, looking forward to participating in the second sectoral conference at the end of October which will deal, among other issues, with the challenges of peacebuilding in Burundi.

The process of dealing with the past has reached an important milestone given that the draft law on the establishment of a Truth and Reconciliation Commission (TRC) is under review in this session of Parliament. Nevertheless, it remains somewhat uncertain how the process will continue. Needless to say, it is up to the Burundians themselves to deal with their past. But be that as it may, it is imperative that the process respond to the opinion of the Burundian people, which was expressed in the national consultations in 2009.

The handling of the land question by the National Commission for Land and Other Assets (CNTB) has recently been causing a stir in public life in Burundi. Established in 2006, the CNTB is mandated to settle disputes related to land and other assets in order to rehabilitate claimants who have been deprived of their assets since the independence of the Republic in 1962. Most of these cases date back to the tragic events of 1972 when a large part of the population, mostly Hutu, were forcibly evicted from their land. It came to my attention that different stakeholders have differing opinions on how the President of the CNTB has dealt with this complex and politically sensitive question. The controversy mainly revolves around the notion of good faith purchasers. While minimising the number of cases of landowners who have acquired their land unaware of its illegal origin, the President of the Commission favours reconciliation through restitution. Given the importance of land ownership in Burundi and its potential ethnic repercussions, this issue is quite relevant from the point of view of peacebuilding, and therefore deserves our attention. Specifically, I told the authorities that the Burundi Configuration of the PBC is ready to facilitate the establishment of a compensation fund, should the government want it to do so.

Madam President,

I left Bujumbura with mixed feelings. The country has made impressive progress, but what is now needed is to maintain the momentum that has prevailed since the Geneva Conference. I realise that the peacebuilding process is difficult and requires perseverance. Every marathon runner knows that the last ten kilometres are the hardest. I therefore encourage the government to press ahead with the race given that the country has made so much progress in terms of stabilisation in recent years.

My message to the Burundian government is to show political leadership and to redouble its efforts to undertake major reforms in the areas of good political and economic governance and the rule of law. Specifically, I encourage the authorities to translate the consensus of the two political workshops into improving the electoral code, to employ a liberal interpretation of the new press law which respects freedom of expression, to ensure that other legislative laws comply with international standards, and to implement the PRSP-II in accordance with commitments undertaken in Geneva, as well as the IMF's recommendations to improve the country's fiscal situation.

At the same time, my message to the international community is to step up its commitment to Burundi and to maintain constructive, open and forthright communication with the government. I advise the international community to closely monitor the implementation of the press law and the drafting of other pieces of legislation, to continue to support Burundi in keeping with the spirit of mutual commitments and in compliance with pledges made in Geneva, to keep track of developments relating to the

land issue, and to support the government's efforts to establish a framework to deal with the past based on the will of the Burundian people. In any event, we the PBC will remain involved in all these dossiers.

My role as an advocate for Burundi largely depends on the presence of BNUB and especially on the work of the SRSG, Mr Parfait Onanga-Anyanga. Their tireless work, on a daily basis, for the good of Burundi is indispensable. I am aware that BNUB's mandate will actually only be discussed in six months, by which time we will also have the results of the strategic assessment mission - which incidentally will be preceded by the electoral needs assessment mission - but I would already strongly recommend the continued presence of BNUB at least until the 2015 elections. I have also communicated this message to the authorities in Bujumbura. This personal conviction, which I already expressed last time I spoke here, was further strengthened by what I saw during my last visit to Burundi. We have not yet reached the point for disengagement.

Madam President,

In three days, the Security Council will discuss the situation in the Great Lakes. It goes without saying that the security situation in the region influences the situation in Burundi and vice versa. The regional dimension is one more reason why the international community and the UN in particular should continue its engagement in Burundi. With a peaceful, secure and prosperous Burundi, the Council will not have to worry about yet another situation in this volatile region. I will conclude my remarks by calling on you, ladies and gentlemen, representatives of the Security Council, to keep Burundi in mind during your discussions next Thursday. Burundians very much deserve a prosperous future.

Thank you.